Bordereau attestant l'exactitude des informations - DAX - 4001 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 24/09/2024 - 5978 - 2020 B 00834 - 792 677 387 - ABC PISCINES 972

N° de Dossier : ABCPISC

En Euro

ISS

CABINET LODO EXPERTISE COMPTABLE 1 rue Pierre Rectoran 64100 BAYONNE

SARL ABC PISCINES 972

1 RUE DE BERNADIA

40400 AUDON

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

2033

Réel simplifié BIC

Déclaration envoyée par la procédure EDI-TDFC

Certifié Conforme à l'original

B. ABADIE Le gérant

Formulaire millésime 2024

SIE	N° dossier	Clé	Régime	Insp
			ST	
N° Siret	79267738700021			

Copyright Groupe ISA 2024 ISACOMPTA

(1) **BILAN - SIMPLIFIÉ**

Formulaire obligatoire (article 302 septies A du code général des impôts)

cerfa

N°15948*06

Désignation de l'entreprise	SARL ABC PISCINES 972	Néant ☐ *
Adresse de l'entreprise	1 RUE DE BERNADIA 40400 AUDON	
SIRET	7 9 2 6 7 7 3 8 7 0 0 0 2 1	
Durée de l'exercice en nombre de mois *	12	Durée de l'exercice précédent * 12

ACTIF

			Brut 1		Amortissements-Provisions 2	Exercice N clos le 31/12/2023 Net 3
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *	010		012	
		Autres *	014		016	
	Immobilisations corporelles *		028	5 284	030 5 284	
	Immobilisations financières * (1)		040		042	
	Total I (5)		044	5 284	048 5 284	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052	
		Marchandises *	060		062	
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066	
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *	068		070	
		Autres * (3)	072	55	074	55
	Valeurs mobilières de placement		080		082	
	Disponibilités		084	41 231	086	41 231
	Charges constatées d'avance *		092		094	
	Total II		096	41 286	098	41 286
	Total général (I + II)		110	46 570	112 5 284	41 286

PASSIF

			Exercice N NET 1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120	1 000
	Ecarts de réévaluation	124	
	Réserve légale	126	100
	Réserves réglementées *	130	
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * 131)	132	
	Report à nouveau	134	3 640
	Résultat de l'exercice	136	15 303
	Subventions d'investissement	137	
	Provisions réglementées	140	
	Total I	142	20 043
Provisions pour risques et charges	**Total II**	154	
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164	
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166	
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA indiqué dans la case 169 169)	172	3 716
	Comptes courants d'associés	173	17 527
	Autres dettes	175	
	Produits constatés d'avance	174	
	Total III	176	21 243
	Total général (I + II + III)	180	41 286

RENVOIS							
	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195	
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	
	(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	

*Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

ABC PISCINES 972
Société à Responsabilité Limitée au capital de 1.000 euros
Siège Social : 1 rue de Bernadia – 40400 AUDON
RCS DAX 792 677 387

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE
L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE
DU 10 JUIN 2024

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2023

DEUXIEME RESOLUTION

Compte tenu du bénéfice de l'exercice de 15.303 Euros formant un résultat affectable de 18.943 Euros, l'assemblée générale décide de procéder aux affectations suivantes :

- A la distribution d'un dividende global de 18.900 Euros, soit 189 Euros par part. Ce dividende sera payé au siège social à partir du 1er août 2024.

- Au report à nouveau pour 43 Euros ;

Sur ce dividende, et pour les associés personnes physiques, il sera retenu à la source le montant des prélèvements sociaux, notamment la CSG, qui sera reversé par la société au Trésor Public.

Une copie de la déclaration fiscale se rapportant à ces prélèvements sera fournie à chacun des actionnaires concernés.

Les droits bruts de chaque associé avant retenue à la source relative aux prélèvements sociaux prévus à l'article L136-7 du Code de la sécurité sociale et à l'article 117 Quater du code général des impôts sont les suivants :

Compte tenu de ces éléments, les droits nets sont les suivants :

- Monsieur ABADIE Bruno : 18.900 Euros (usufruit de la totalité des parts)

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du code général des impôts, l'assemblée générale prend acte que les sommes distribuées à titre de dividendes, au cours des trois exercices précédents, ont été les suivantes :

- Clôture au 31/12/2022 : 25.000 Euros

- Clôture au 31/12/2021 : 23.000 Euros
- Clôture au 31/12/2020 : 9.100.00 €

Cette Résolution est adoptée à l'unanimité.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire du 10 juin 2024

Certifié conforme
La Gérance